

Le Canada devrait également continuer à s'efforcer d'assurer que les États dotés d'armes nucléaires respectent leurs engagements relatifs à un examen en profondeur du TNP qui devrait mener à une mise à jour de la Déclaration de principes et objectifs pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement, lors de la Conférence d'examen du Traité qui aura lieu en l'an 2000.

Réponse

Le gouvernement est fermement résolu à promouvoir l'application la plus complète possible du TNP, et il fait activement la promotion de cet objectif à la veille de la Conférence d'examen du TNP en 2000. Le Canada considère que le principe de la permanence assortie de responsabilité est au cœur du processus d'examen du TNP. Ainsi, tous les États sont tenus de démontrer qu'ils respectent les engagements énoncés dans le TNP.

À cet égard, le Canada s'efforce de faire en sorte que l'ensemble du Processus d'examen (c.-à-d. la Conférence d'examen quinquennale et les inter-sessions) serve à traiter les questions de fond et également celles relatives à la procédure. Tout en préservant les étapes décisionnelles de la Conférence d'examen, une telle approche permettrait de renforcer le processus de responsabilité politique, élément critique de la vitalité et de la viabilité du processus du TNP. Le gouvernement considère que la Conférence d'examen en 2000 sera un important facteur de succès. Une nouvelle déclaration de principes et d'objectifs, complétant celle adoptée en 1995, établirait de nouveaux points de repère pour mesurer les progrès futurs.

Afin de favoriser davantage l'atteinte de ces objectifs, le Canada continuera de mettre en oeuvre le Processus d'examen renforcé.



Le Canada devrait ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans les meilleurs délais et inciter tous les autres États à le faire également.

Réponse

Le Canada a ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) le 18 décembre 1998. Sur le plan bilatéral et sur les tribunes multilatérales appropriées, comme la Conférence du désarmement à Genève et l'AGNU à New York, le gouvernement exhorte tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer ce traité et à le ratifier dans les meilleurs délais.

